



# POLITIQUE CULTURELLE

2024-2034

MUNICIPALITÉ



**Sainte-Mélanie**

# SOMMAIRE

3

MOT DU CONSEIL

4

INTRODUCTION

5-6

ATOUTS CULTURELS

7

VISION

8

PRINCIPES DIRECTEURS

9

ORIENTATIONS

10

REMERCIEMENTS

L'équipe du Conseil municipal de Sainte-Mélanie est fière de vous annoncer la réalisation d'une autre de ses promesses électorales, celle de créer une politique culturelle qui permettra d'accélérer les investissements en culture. Le Conseil actuel croit que la Municipalité doit mettre la culture en avant-plan pour atteindre une vie communautaire inclusive, créative, dynamique et vivante.

Avec cette nouvelle politique, nous désirons créer et renforcer les liens entre les divers artistes mélanien et leurs concitoyens en les soutenant à plusieurs niveaux, notamment avec une rémunération juste pour la réalisation de leurs œuvres. Nous notons que la Municipalité manque de lieux de diffusion et nous comptons travailler activement à développer de nouveaux espaces qui permettront le rayonnement des œuvres de nos artistes locaux.

Saviez-vous que Sainte-Mélanie est le berceau de la poésie au Québec ? Et que Louise Amélie Panet (1789-1862) fut la première artiste-poète québécoise à rédiger ses poèmes et qu'elle résidait à Sainte-Mélanie ? La bibliothèque de la Municipalité fut d'ailleurs nommée en son honneur. La poésie s'ajoute à une multitude d'autres arts faisant partie de la scène culturelle mélanienne.

Nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter cette politique, le fruit d'une consultation citoyenne et d'un comité culturel dynamique et visionnaire regroupant des poètes, céramistes, sculpteurs, écrivains, peintres et promoteurs culturels. Le Conseil tient à remercier toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de cet outil culturel précieux

Conseil municipal en date du 1er janvier 2024 :

Louis Freyd, maire

Daniel Richer, conseiller du district no.1

Karine Séguin, conseillère du district no.2

Evens Landreville-Nadeau, conseiller du district no.3

Marie-France Bouchard, conseillère du district no.4

Michel Bernier, conseiller du district no.5

Jean-François Gauthier, conseiller du district no.6

**En 2023, la Municipalité de Sainte-Mélanie entreprend la rédaction d'une politique culturelle. Cette démarche fait suite à un désir de prioriser et de mettre en valeur la culture sous toutes ses formes sur le territoire.**

**Cette politique culturelle a été réalisée grâce à la collaboration d'un comité culturel, qui inclut des membres citoyens et des membres élus, en plus de la population lors d'une consultation publique.**

La politique culturelle municipale permet de définir clairement le rôle de la culture dans la municipalité. Tout en donnant forme aux aspirations des acteurs culturels et de la population, elle traduit la vision des élus en matière de développement culturel. Elle met aussi en valeur les atouts et les opportunités qui s'offrent à la communauté puisque ceux-ci constituent des leviers majeurs et incontournables de son développement. En somme, la politique culturelle municipale engage l'ensemble de la communauté dans un mouvement structurant (*Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale*, Gouvernement du Québec, 2021).

La culture est, dans toutes ses dimensions, une composante essentielle du développement durable. En tant que domaine d'activité, elle contribue puissamment — par le biais du patrimoine matériel et immatériel, des industries créatives et des divers moyens d'expression artistique — au développement économique, à la stabilité sociale et à la protection de l'environnement. En tant que dépositaire du savoir, des significations et des valeurs qui imprègnent tous les aspects de notre vie, la culture détermine aussi la façon de vivre des êtres humains et les relations qu'ils ont les uns avec les autres au niveau local et mondial (*Le pouvoir de la culture pour le développement*, UNESCO, 2010).

# SAINTE-MÉLANIE SOUS LES PROJECTEURS

La municipalité de Sainte-Mélanie compte de nombreuses ressources qui serviront de fondations au développement culturel.

En voici une liste non exhaustive :



## HISTOIRE

Une riche histoire qui se traduit aujourd'hui par un précieux patrimoine bâti et un legs littéraire d'importance.

***Sainte-Mélanie a obtenu son statut de municipalité, le 1er juillet 1855. Située sur une élévation de sable de plus de 30 mètres, elle s'appelait jadis « le Grand Coteau ».***

## NATURE

Un patrimoine environnemental diversifié : chutes, montagnes, champs agricoles, forêts, lacs, etc.



## TOURISME

Un parc régional qui attire de nombreux touristes chaque été et qui offre des possibilités de maillages avec la culture.

## BIBLIO

La bibliothèque municipale, située au cœur du village, permet à petits et grands de faire le plein de lecture.



## ENTREPRISES

De nombreuses entreprises privées qui excellent dans divers domaines : miel, danse, arts culinaires, bière, etc.

## ACTIVITÉS

Des activités culturelles ont pris place par le passé, comme des spectacles, des soutiens à des artistes, des activités littéraires, et plus encore.



## PROJETS

Des projets structurants pour la culture et le patrimoine, comme Couleurs, Orgues et poésies initié par l'OSBL Culture en Action et un circuit virtuel.

## ARTISTES

De nombreux artistes de toutes disciplines qui ont élu domicile à Sainte-Mélanie. Le terme artiste est utilisé ici de manière inclusive et comprend toutes les formes créatives.



# LA VISION

La municipalité de Sainte-Mélanie tire sa force de son patrimoine environnemental diversifié, notamment de ses champs agricoles, de ses montagnes, de ses forêts, de ses lacs et de ses chutes. Ces paysages exceptionnels ont attiré sa plus importante richesse culturelle : des artistes de toutes disciplines.

En mobilisant les artistes et la communauté, la Municipalité de Sainte-Mélanie souhaite offrir des lieux de rassemblement culturels pour inciter la rencontre du grand public avec le travail des artistes. En valorisant son histoire et son patrimoine, la Municipalité de Sainte-Mélanie compte créer une signature culturelle unique, à l'image des mélanien(ne)s, et ainsi permettre le rayonnement des arts sous toutes ses formes.



# LES PRINCIPES DIRECTEURS

01

## **Développer des espaces dédiés à la culture**

L'accès à la culture est l'un des piliers les plus importants du développement culturel, comme il permet la rencontre entre les artistes et la communauté. En développant des espaces pensés spécialement pour accueillir des manifestations artistiques, cela permettra aux artistes ainsi qu'à leur travail de rayonner et au grand public de s'immerger dans leur univers créatif.

02

## **Reconnaître les acteurs culturels et leurs œuvres**

La Municipalité de Sainte-Mélanie reconnaît l'importance du travail des artistes et de leurs œuvres sur son territoire. Cette reconnaissance passe par la mise en place d'opportunités de collaborations entre les artistes et la Municipalité, à la fois par la création d'œuvres originales qui font briller le territoire, mais aussi par la transmission avec la communauté.

03

## **Développer une signature culturelle unique**

La municipalité de Sainte-Mélanie est unique et les citoyens mélaniens en tirent une grande fierté. Et c'est par les arts que pourra se développer une signature culturelle originale qui met en valeur ses atouts.

04

## **Valoriser le territoire, l'histoire et le patrimoine**

L'histoire de Sainte-Mélanie est riche et doit être mise au premier plan. L'héritage laissé par les personnes qui ont habité Sainte-Mélanie, comme le patrimoine qu'elles ont construit ou encore le legs littéraire qu'elles ont laissé, par exemple, constitue une force culturelle à valoriser.

# LES ORIENTATIONS

01

## **RASSEMBLER**

La Municipalité de Sainte-Mélanie croit au pouvoir rassembleur de la culture. Ainsi, elle souhaite miser sur :

- La création d'un espace municipal dédié à la culture au cœur du village;
- Le rayonnement de la culture en la faisant voyager à travers le territoire municipal;
- Le rôle rassembleur qu'elle entend jouer auprès des artistes et du public, dans toute sa diversité interculturelle et intergénérationnelle.

02

## **CRÉER**

La Municipalité de Sainte-Mélanie compte créer un environnement propice à l'éclosion de la créativité sous toutes ses formes. Ainsi, elle s'engage à :

- Générer des initiatives pour mettre en valeur les artistes et leurs œuvres;
- Développer des partenariats culturels pour faire rayonner les artistes;
- Reconnaître et valoriser le patrimoine bâti.

03

## **ATTIRER**

La Municipalité de Sainte-Mélanie croit en sa richesse culturelle et entend la partager à sa communauté, mais aussi au plus grand nombre. Ainsi, elle compte :

- Mettre en valeur le territoire et son histoire;
- Créer une signature culturelle unique;
- Développer des initiatives culturelles originales à l'image de la municipalité et de ses citoyens.

# LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE TIENT À REMERCIER TOUS CEUX ET CELLES QUI ONT COLLABORÉ À LA POLITIQUE CULTURELLE

## **Membres citoyens du comité culturel :**

- Bernard Pilon
- Damiana Latour
- Danielle Allard
- Diane Plasse
- Léon Rivard

## **Membres élus du comité culturel :**

- Jean-François Gauthier
- Karine Séguin
- Louis Freyd
- Marie-France Bouchard

## **Gestionnaire de projet (gestion du projet, animation des comités, rédaction et graphisme) :**

- Caroline Fortin

... et tous les citoyens et organismes qui ont contribué au développement culturel !

---

## COORDONNÉES

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE  
10, rue Louis-Charles-Panet  
Sainte-Mélanie (Québec)  
J0K 3A0

[www.sainte-melanie.ca](http://www.sainte-melanie.ca)



